



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
BUREAU SYNDICAL PNRFO
Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc
Naturel de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)

SEANCE DU 23 JANVIER 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	9	9 + 5 pouvoirs

Date de convocation 15 janvier 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois janvier à quatorze heures trente, le BUREAU SYNDICAL PNRFO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en BUREAU SYNDICAL PNRFO, qui a eu lieu Pavillon Saint Charles - PINEY, sous la présidence de **Jésus CERVANTES**, président.

Présents : **Jésus CERVANTES, Hervé CHAMBON, Alain CHENET, Marielle CHEVALLIER, Pascal HENRI, Claude HOMEHR, Gilles JACQUARD, Gilles LOYER, Marie-Hélène TRESSOU.**

Absents : **Annie DUCHENE, Olivier JACQUINET, Philippe PICHERY, Marc SEBEYRAN, Maxence MEUNIER.**

Représentés : **Christophe AUBRY à Gilles LOYER, Philippe BORDE à Jésus CERVANTES, Christian DENORMANDIE à Alain CHENET, Patrick DYON à Jésus CERVANTES, Isabelle HELIOT-COURONNE à Marie-Hélène TRESSOU.**

Monsieur Hervé CHAMBON a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Validation de convention d'attribution de subvention de la Préfecture de l'Aube pour le recrutement d'un saisonnier au poste d'agent d'accueil

N° de délibération : BS03_23012024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
9	5	14	0	0	0

Le plan Destination France dévoilé en novembre 2021 mobilise des crédits pour soutenir le tourisme et maintenir la France comme première destination touristique mondiale.

Doté d'un budget de 1,9 milliards d'euros sur trois ans, Destination France comprend 20 mesures, qui s'articulent autour de 5 axes stratégiques :

- 1 - Conquérir et reconquérir les talents
- 2 - Renforcer la résilience du secteur et soutenir la montée en qualité de l'offre
- 3 - Valoriser et développer les atouts touristiques français
- 4 - Répondre aux enjeux de transformation du secteur
- 5 - Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché, en renforçant les actions de communication auprès des touristes et investisseurs.

Dans le cadre de l'axe 3 – Mesure 11, des crédits du « Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire » (FNADT) sont déconcentrés aux Préfets de région afin de valoriser et renforcer l'ingénierie touristique des territoires.

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (SMAG PnrFO) est gestionnaire de plusieurs offres touristiques structurantes pour le territoire (Maison du Parc, Espace Faune de la Forêt d'Orient, Escape games « Triangle Secret », circuits de randonnée pédestre et sorties guidées). Ces offres nécessitent un travail d'élaboration de stratégies de développement à moyen/long terme

afin d'en garantir leur pérennité. Cette action sera portée en 2024 par le chargé de mission tourisme.

L'accueil touristique à la Maison du Parc nécessite la mobilisation de plusieurs agents d'accueil parmi lesquels le chargé de mission tourisme. A ce titre, la Préfecture de l'Aube a validé la demande de subvention effectuée par le SMAG PNRFO pour le recrutement d'un saisonnier de 4 mois au poste d'agent d'accueil. Ce recrutement permettra ainsi de libérer du temps pour le chargé de mission tourisme afin qu'il se consacre à l'élaboration des stratégies de développement.

La participation de l'Etat à la réalisation de cette opération est la suivante :

- Montant de la subvention : 10 240 € ;
- Dépenses subventionnables : 12 800 € TTC ;
- Taux de subvention : 80%.

Le Bureau syndical décide de :

- valider la convention d'attribution de subvention de la Préfecture de l'Aube,
- autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 24 janvier 2024
Pour extrait conforme
Jésus CERVANTES, Président



Jesus CERVANTES
2024.01.24 10:43:37 +0100
Ref:5843152-8736804-1-D
Signature numérique
le Président

Jésus CERVANTES